

Qualité de l'eau distribuée à VETHEUIL



Synthèse de l'année 2006

Origine de l'eau

La commune est alimentée par le puits communal.

Contrôles sanitaires réglementaires

La DDASS est réglementairement chargée du contrôle sanitaire de l'eau potable. Cette synthèse prend en compte les résultats des 4 échantillons prélevés en production et des 7 échantillons prélevés en distribution.

Conseils



Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau avant de la boire.



Consommez uniquement l'eau du réseau d'eau froide.



En habitat collectif, un point d'eau froide non traité destiné à l'usage alimentaire doit être disponible dans chaque appartement. En habitat individuel, cette disposition est conseillée.



Dans les habitats équipés de tuyauteries en plomb, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire lorsqu'elle a séjourné plusieurs heures dans les canalisations.

Par mesure de sécurité, les taux de chlore ont été augmentés. Si vous décelez un goût de chlore, mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures pour l'éliminer.

Si la saveur ou la couleur change par ailleurs, signalez le à votre distributeur d'eau. (Voir facture)

BACTERIOLOGIE

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.

EAU DE TRES BONNE QUALITE BACTERIOLOGIQUE

Tous les prélèvements sont conformes.

NITRATES

Éléments provenant principalement de l'agriculture, des rejets domestiques et industriels. La teneur ne doit pas excéder 50 milligrammes par litre.

EAU PRESENTANT UNE TENEUR EN NITRATES ELEVEE, SANS RISQUE POUR LA SANTE

Moyenne : 30 mg/l Maximum : 31 mg/l
4 analyses

DURETE

Teneur en calcium et en magnésium dans l'eau. Il n'y a pas de valeur limite réglementaire de dureté.

EAU TRES CALCAIRE

Moyenne : 35 °F
Une eau calcaire n'a aucune incidence sur la santé

FLUOR

Oligo-élément présent naturellement dans l'eau. La teneur ne doit pas excéder 1,5 milligrammes par litre.

EAU PEU FLUOREE

Moyenne : 0,32 mg/l Maximum : 0,35 mg/l
Pour lutter contre la carie dentaire, un apport complémentaire en fluor (sel, comprimés...) est conseillé, à l'exception des enfants de 0 à 12 mois, sauf avis médical contraire

PESTICIDES

Substances chimiques utilisées pour protéger les cultures ou pour désherber. La teneur ne doit pas excéder 0,1 micro gramme par litre. La liste des substances recherchées n'est pas exhaustive mais sert d'indicateur de la vulnérabilité.

EAU NON CONFORME A LA NORME Des dépassements réguliers de la limite de qualité sont observés

sur 2 analyses pesticides et 3 analyses triazines :
5 dépassements observés pour la déséthylatrazine

En l'état, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé

AVIS SANITAIRE GLOBAL

L'eau distribuée au cours de l'année 2006 présente une très bonne qualité bactériologique. Les dépassements de la limite de qualité observés en pesticides (déséthylatrazine), compte tenu de leur ampleur limitée, n'ont pas nécessité de restrictions de consommation de l'eau. Ils sont cependant un signe d'une vulnérabilité de la ressource aux pollutions par des pesticides pour lesquels la DDASS impose un contrôle supplémentaire régulier.